

On enferme les corps, pas les idées !



■ Le 10 octobre 2026 au matin, l'enfermé Ritchy Thibault confiait à David Lebeskind, un de ses avocats, un courrier à ses « amis et camarades » pour qu'il soit lu à la conférence de presse¹ convoquée le même jour par son comité de soutien – qui travaille sur un projet de meeting – et ses défenseurs : Alexis Baudelin, Henri Braun, Benjamin Giacco et David Lebeskind.

Voici cette lettre :

À Fleury-Mérogis, le 10 octobre 2026,

Chers amis, chers camarades,

Je vous écris ces quelques mots entre les murs de la prison de Fleury-Mérogis. Voilà maintenant dix jours que je suis privé de ma liberté dans le plus grand des arbitraires. J'ai été expulsé de l'audience qui devait statuer sur mon maintien ou non en détention. L'unique institution judiciaire m'a donc une nouvelle fois empêché de me défendre.

Derrière les barreaux de Fleury-Mérogis, je suis actuellement en gestion isolée² ainsi que soumis au régime 2+1, c'est-à-dire qu'à chacun de mes déplacements deux matons et un gradé doivent m'escorter. Par ailleurs, je viens d'apprendre ce matin que je faisais l'objet d'une interdiction de contact avec l'extérieur, à l'exception de ma famille et de mes avocats, ce qui signifie que je peux recevoir vos lettres – ce qui me donne beaucoup de force –, mais je ne peux pas y répondre³.

Les nervis du pouvoir n'ont rien compris. Le sort qu'on m'inflige ne fait que décupler ma rage et ma détermination pour abattre leur vil et exécrable système. Ils peuvent enfermer nos corps, jamais ils ne parviendront à

¹ Conférence de presse disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=wqsoYs32UKA>

² Soumis à l'isolement.

³ Pour celles et ceux qui désireraient lui écrire, nous les informons que les lettres qu'il reçoit sont lues par les surveillants avant de lui parvenir. Par ailleurs, pour parer à d'éventuelles raisons d'économie justifiant que Ritchy soit privé de la possibilité de répondre aux courriers qu'il reçoit, il est conseillé de joindre à la lettre qui lui serait destinée une enveloppe timbrée au nom de l'expéditeur. Le courrier est à envoyer à *Ritchy Thibault, Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, Numéro d'écrou : 5009787, avenue des Peupliers, 91700 Fleury-Mérogis.*

enfermer nos idées. Je réitère ce que j'ai dit au début de mon enfermement : de l'intérieur comme de l'extérieur, nous briserons tous les murs et tous les barreaux des prisons.

Un message particulier pour les camarades lycéens et étudiants. Tenez bon ! Il est enthousiasmant et croustillant de sentir la terreur que vous semez chez la bourgeoisie. Oui, nous brûlerons leurs palais et toutes les institutions depuis lesquelles elle orchestre tant de souffrances et de malheurs.

Merci de votre soutien, camarades !

Ce n'est que le début, nous ne lâcherons rien tant que nous ne les aurons pas fait tomber.

Avec l'assurance de ma combativité.

Ritchy THIBAUT



Un prisonnier politique

Transcription de l'intervention d'Henri Braun à la conférence de presse

Nous venons d'entendre les mots d'un homme qu'on a enfermé pour ses idées parce qu'il n'y a aucun comportement violent qu'on puisse lui reprocher. La seule chose qu'on lui reproche, c'est son opposition farouche, têtue, déterminée, résolue et constante au pouvoir en place. Toutes ses affaires ont commencé avec une série de signalements qui ont été faits par les préfets de police successifs, les ministres de l'Intérieur, les politiciens comme Macron ou Bardella, signalements relayés par des médias de droite tenues par des milliardaires et qui ont fini par une fiche S. Il y a toute une machinerie administrative qui s'est mise en branle pour persécuter ce jeune homme jusqu'à ce qu'on en arrive à son incarcération.

Au début, la Justice a résisté, mais, finalement, les digues ont sauté. Un contrôle judiciaire interdisait à Ritchy de manifester, mais à Paris seulement. Or, c'est à Saint-Denis qu'il a été interpellé. Et voilà qu'on le place en détention provisoire uniquement pour des mots, voilà qu'on le condamne postérieurement à quatre mois de prison avec sursis – condamnation aberrante qui sera réformée en appel –, voilà que sa détention est prolongée⁴. Qu'un jeune homme qui a un casier judiciaire vierge et n'a absolument rien fait se retrouve dans cette situation atteste, pour moi, que c'est un *prisonnier politique* et qu'il doit être considéré comme tel. Or le statut de prisonnier politique n'existe pas dans le droit français.

Il faut comprendre l'extrême gravité de ce qui se passe : nous avons un jeune homme de vingt-deux ans qui mène un cursus universitaire brillant en master 2 à l'EHESS. Tous ses enseignants sont consternés. Ils n'arrêtent pas de m'écrire en m'envoyant ses relevés de notes de master 1 : la plus faible,

⁴ Jusqu'au 9 décembre, date où son affaire devrait être jugée.

c'est 15 sur 20 ; la plus forte, 17 sur 20 ; ce qui fait une moyenne de 16,8 sur 20. Ce jeune homme, depuis qu'il est installé à Paris, a été salarié. Autrement dit, il menait trois vies : une de salarié, une d'étudiant et une de militant. Et maintenant la vie qu'il mène, c'est une vie de prisonnier. Là, il faut réellement qu'on mesure la gravité du moment. Nous sommes en train de changer d'époque puisque nous sommes dans le pays où l'on peut mettre en prison une personne uniquement pour ses opinions. J'ai bien peur que Ritchy ne soit que le premier d'une longue série de prisonniers politiques, que la répression ne cesse de s'étendre. Et ce quel que soit le résultat des élections d'avril prochain. Nous avons des attaques sur la liberté de la presse, sur les libertés académiques, sur le monde du travail. Maintenant, nous avons une attaque sur la liberté tout court. Il faut impérativement se mobiliser pour Ritchy Thibault. Parce que, si on ne se mobilise pas, il y aura beaucoup de Ritchy Thibault. Nous serons tous des Ritchy Thibault et nous finirons tous pas être réprimés et par aller en prison. Ce qu'il faut, et de manière déterminée, c'est opposer un front uni à cette répression.

Il y a un point sur lequel il faut insister : le racisme. Le fait que Ritchy soit un voyageur, ça joue. Lorsqu'il est placé en garde à vue pour « outrage » à la suite de ses propos adressés à Macron – « L'éborgneur, n'oublie jamais que nous sommes dans le pays de la Révolution française, le pays qui fait tomber la tête des monarques ! » –, le temps d'une garde à vue, « l'outrage » devient « menaces de mort ». La dimension raciste de la répression qui vise les minorités raciales, dans son cas une minorité constamment persécutée depuis 150 ans, qui a fait l'objet des ségrégations les plus diverses, qui fut victime d'un génocide mené par les nazis et leurs supplétifs français, que tous les régimes politiques ont persécutée depuis le XIX^e siècle et même avant. Il n'y a pas de hasard. On s'attaque à Ritchy par racisme, mais aussi pour la radicalité de ses propos, parce qu'il est la pointe avancée de nos idées. Il faut que, dans toutes les manifs, les lycéens, les étudiants portent comme première revendication la liberté de Ritchy : nous ne lâcherons rien tant que Ritchy demeurera en prison ; il faut qu'il sorte, et le plus vite possible !

Henri BRAUN, avocat.



**Ce courrier de Ritchy Thibault nous a été transféré, ce jour,
par son Comité de soutien : <https://confpeps.org/>**

Le 15 octobre 2026

Alors même qu'il est déjà prévu que je passe au prétoire la semaine prochaine, pour un premier rapport d'incident où je suis incriminé pour la phrase suivante adressée à la directrice de Fleury-Merogis dans un courrier : « L'administration pénitentiaire est responsable de tant et tant de malheurs et de souffrances allant jusqu'à la mort, c'est pourquoi je veux la voir partir en fumée ».

Je viens ce matin à nouveau d'être notifié d'un deuxième rapport d'incident car l'administration me considère instigateur d'un mouvement de protestation collectif qui a eu lieu ce jour lors de la promenade du quartier arrivant. En effet, nous avons quasiment tous refusé de regagner nos geôles en demandant à être reçus pour faire entendre nos revendications concernant nos piteuses conditions d'enfermement.

Tout cela survient seulement deux jours après la levée de ma gestion isolée. C'est donc une nouvelle stratégie de ces tortionnaires pour me mettre à genou. Depuis ce matin, je suis placé de manière préventive en quartier disciplinaire avant de passer lundi prochain devant une commission chargée de statuer sur les sanctions à prendre à mon encontre. Concrètement, je suis dans une cage de 5 mètres carré, quasiment sans accès à la lumière, sans pouvoir ni lire ni écrire ni avoir la possibilité de recevoir du courrier.

Cela est particulièrement violent, c'est pourquoi ce jour, j'ai décidé d'entamer une grève de la faim que je continuerai tant que persistera ce châtiement.

Ici mieux que jamais, je vois ce que cette vilaine institution fait à l'humain. Elle a pour objectif intrinsèque de le désinsérer, de le distordre, de le briser, de le torturer, de le dévitaliser pour in fine le tuer. Je le dis donc résolument : détruire une prison, c'est sauver des vies.

Il est du devoir de chacun, en particulier du vôtre, celles et ceux du dehors, de s'ériger contre le sort déshumanisant infligé à près de cent milles de nos frères et sœurs derrière les barreaux dans le pays.

Vivement que l'envolée générale advienne car la liberté n'est illusoire partout là où l'État peut nous l'arracher à son gré.

Je me permets d'ajouter quelques mots au sujet de la journée 17 octobre qui s'annonce. Je ne pourrai malheureusement pas avoir des nouvelles de cette dernière étant en quartier disciplinaire.

Sachez simplement qu'ici, tout le monde vous regarde et souhaite que cela marque le début d'une insurrection que leurs bottes et leurs matraques ne parviendront pas à arrêter. Je sais que vous allez viser juste en ciblant les citadelles capitalistes et institutionnelles afin de les mettre hors d'état de nuire. Il n'y a pas de temps de perdre dans les parades entre République et Nation, c'est l'Élysée et le siège du CAC 40 qu'il faut assiéger.

Ma liberté, je ne vais pas la quémander à des magistrats, je sais que c'est vous qui l'obtiendrez. C'est la synergie de vos forces à l'extérieure et des nôtres à l'intérieur qui permettra le plus promptement de faire tomber les murs.

Combativement,

Ritchy THIBAUT



Lettre ouverte à Ritchy

Cher Ritchy,

Tes avocats nous rassurent. La prison est un front. Tu tiens, tu ne baisses pas la garde. On te connaît, ça ne nous étonne pas. À vingt-deux piges, tu en a accumulé des expériences ! Et comme tu es historien, tu sais qu'aucun pouvoir, même le plus apparemment inoffensif, ne supporte longtemps l'insubordination. Au mieux, il ruse avec le dissident, mais il ne s'empêche rien par principe. D'ailleurs le pouvoir n'a pas de principes ; il a des objectifs et un calendrier. Dans ton cas, il a dû se dire, ce putain de pouvoir, qu'avec le temps, tu allais finir par rentrer dans le rang et profiter de ton ascension sociale pour finir par cracher à la gueule des pauvres. C'est souvent comme ça, d'ailleurs : émeutier à dix-sept piges, rangé à vingt-cinq, rallié à trente. Rallié à quoi : à sa gueule, à ses instincts, à la réussite, au monde en somme. Nous en avons plein en tête des noms de renégats de ce genre. Plein. On les taira. Non par élégance, mais parce que le mépris qu'ils nous inspirent est autrement plus puissant, à nos yeux, pour ce qu'il nous enseigne, que l'évocation de petits chefs devenus super-cadres.

On s'est dit sûrement ça, te concernant, dans les sphères politiques de la fausse gauche et de la vraie droite : ça lui passera cette manie d'appeler à la révolution ; il est brillant orateur, il finira en politique. Et pour sûr, ça aurait pu, ça t'aurait fait une vie peinarde et cossue, voyageur, avec retour sur dividendes. T'aurais pu mettre la révolution au placard et finir à Place publique. Mais non, c'est en cabane que tu te retrouves et où tu continues à les faire chier, ceux qui auraient rêvé que tu la fermes et que tu te ranges des voitures. Un peu, un petit peu. Mais non, rien, tu es un cabochard de la pire espèce. Où que tu sois, tu t'adaptes aux circonstances. Pour les contrarier, bien sûr. Et ça, ça a un côté admirable.

Cette adresse, collective, d'une bande qui te soutient, c'est une manière de te faire savoir qu'il y a de la fierté à te connaître, camarade. Parce tu sais résister au temps et ne rien renier de tes rêves. Parce que ta force, c'est ta parole et ton maintien, cette manière d'être en somme qui tu es et comme tu as décidé d'être : une espèce de singularité dans ce monde où tout se vend et s'achète, les idées et les rêves notamment.

On ne sait pas, à l'heure où l'on écrit, si les Gilets jaunes vont revenir. Et encore moins si ce retour ouvrira la perspective à une jeunesse combative qui attend des appuis. Tu dois avoir une idée sur la question. D'ailleurs, tu as des idées sur tout. On en reparlera, Ritchy. Parce qu'on a décidé de continuer à t'écrire régulièrement.

Tiens le coup, l'ami. On compte sur toi.

À CONTRETEMPS

– À *contretemps* / Marginalia / octobre 2026 –
[<http://acontretemps.org/spip.php?article1200>]